

La Métropole acte son engagement pour l'édification du mémorial de la Shoah à Lyon

Après la Ville, la Métropole vient de voter une subvention de 75 000 € à l'association pour l'édification d'un mémorial de la Shoah sur la place Carnot. Il pourrait être érigé en 2024.

À son tour, [la Métropole vient officiellement de s'engager](#). Les élus métropolitains ont en effet voté à l'unanimité de verser une subvention de 75 000 € à l'association pour [l'édification d'un mémorial de la Shoah](#) sur la place Carnot. Cette dernière conventionnera par ailleurs avec la collectivité, propriétaire du terrain, qui prendra également en charge la préparation du site. [La mairie de Lyon qui a également versé 75 000 € \(1\)](#) a assuré quant à elle, qu'elle prendrait à sa charge le déplacement de la « petite » statue, la dernière à rester là, après le démantèlement du monument à la République, pour qu'on y érige à sa place, le mémorial.

L'objectif est d'installer le monument en 2024.



L'objectif est d'installer le monument en 2024.

Photo Progrès /Maxime JEGAT

« La forme d'une œuvre d'art majeure »

D'ici là, l'association qui a lancé [le concours visant à sélectionner l'artiste](#) qui réalisera le monument devra sélectionner avec son jury composé notamment de professionnels et d'un Architectes des bâtiments de France, le projet répondant au mieux au cahier des

[d'une œuvre d'art majeure](#) manifestant clairement le génocide du peuple juif, d'une immédiate et parfaite lisibilité à partir des quatre côtés de la place, le tout étant de nature à attirer l'attention de tout passant, à l'interpeller et à faire durablement œuvre de pédagogie.